



Clos Babuty
27 rue Jean Jaurès
74100 Ambilly

04 50 04 54 05
genevoisfrancais.org

Actualité du Comité syndical

Séance du 28 septembre 2018

SOMMAIRE



Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il comprend 43 délégués titulaires, répartis selon le nombre d'habitants des 8 intercommunalités membres.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS	3
ACTUALITÉS	4
PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS	5
Retour sur les bureaux du 13 juillet et du 14 septembre	
GRAND GENÈVE	5
Retour sur le bureau du 27 septembre	
MOBILITÉ	6
Mobilités nouvelles – Accord des intercommunalités	
Désignation du représentant au Conseil d'administration des Transports Publics Genevois (TPG)	
Entrée au Capital de la SPL [Société publique locale] Ecomobilité Savoie Mont-Blanc	
Plan d'actions pour désengorger le trafic aux petites douanes	
Forum International de la mobilité durable	
ÉCONOMIE	10
Industrie du futur : partenariat et adhésion à l'association Aura Industrie 4.0	
CULTURE	11
Salon du Livre du Grand Genève	

Retour sur les temps forts

14 septembre



Genevois français : une étude de la Banque de France témoigne d'une économie fortement industrialisée et d'un dynamisme économique atypique

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/genevois-francais-une-etude-de-la-banque-de-france-temoigne-d-une-economie-fortement>

21 septembre



À 450 jours de la mise en service du Léman Express, jonction des rails entre les chantiers suisse et français du CEVA

<http://www.grand-geneve.org/actualites/450-jours-de-la-mise-en-service-du-leman-express-jonction-des-rails-entre-les-chantiers>

14 septembre



Projet d'agglomération de 3^e génération : une déception pour la coopération transfrontalière

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/projet-d-agglomeration-de-3eme-generation-une-deception-pour-la-cooperation>

26 septembre



Remise des prix aux lauréats du 3^e appel à projets du Géofab du Grand Genève et lancement du 4^e appel à projets

<http://www.grand-geneve.org/actualites/remise-des-prix-aux-laureats-du-3eme-appel-projets-du-geofab-du-grand-geneve-et-lancement>

18-19 septembre



Le Pôle métropolitain partenaire des Consultations citoyennes européennes avec le Groupement transfrontalier européen et la Mission opérationnelle transfrontalière

120 personnes réunies à Saint-Genis-Pouilly et Annemasse pour parler de leur vision et des attentes portées sur l'Europe.

1^{er} octobre



L'Esplanade des Particules devient l'adresse officielle du CERN (mesure du Grand Genève)

<http://www.grand-geneve.org/actualites/lesplanade-des-particules-devient-ladresse-officielle-du-cern>

4 octobre



Ouverture d'une voie de circulation réservée au covoiturage à la douane de Thônex-Vallard

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/ouverture-d-une-voie-de-circulation-reservee-au-covoiturage-la-douane-de-thonex-vallard>

9 octobre



Pose du premier rail du tram Annemasse - Genève (mesure du Grand Genève)

<http://www.grand-geneve.org/actualites/pose-du-1er-rail-du-tram-geneve-annemasse>

3 septembre

Labellisation du 1^{er} « campus des métiers » transfrontalier à Annemasse

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/labellisation-du-1er-campus-des-metiers-transfrontalier-annemasse>

18 septembre

Journée portes ouvertes pour les 5 ans du « Centre associé Annemasse » de la Cité des métiers du Grand Genève

<http://www.cite-metiers-grand-geneve.fr>

18 septembre

Semaine européenne de la Mobilité : le Genevois français affirme sa politique volontariste en faveur des mobilités nouvelles

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/semaine-europeenne-de-la-mobilite-le-genevois-francais-affirme-sa-politique-volontariste>

19 septembre

Journée nationale de la qualité de l'air en France - PACT AIR se fait connaître et inspire en transfrontalier

<http://www.grand-geneve.org/actualites/journee-nationale-de-la-qualite-de-lair-en-france-pact-air-se-fait-connaître-et-inspire>

28 septembre

20^e édition des Assises Européennes de la Transition énergétique : rendez-vous à Dunkerque en janvier 2019 !

<http://www.grand-geneve.org/actualites/20eme-edition-des-assises-europeennes-de-la-transition-energetique-rendez-vous-dunkerque>

1^{er} octobre

Table ronde du Grand Genève #3 - Mobilité et nouveaux modes de travail : Quelles opportunités pour les entreprises du Grand Genève ?

<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/table-ronde-du-grand-geneve-3-mobilite-et-nouveaux-modes-de-travail-queelles-opportunités>

Les actualités

Événements à venir

Salon des métiers de l'humanitaire du Grand Genève Du 11 au 13 octobre

- 12 octobre : Side Event « Gestion de l'eau et coopération décentralisée »
- 13 octobre : inauguration 10h – Gaillard

Forum International de la mobilité durable 15 et 16 novembre

- 15 novembre : Rencontres de la mobilité du Genevois français Centre de convention Archamps
- 16 novembre : rencontres internationales de la mobilité Château Rouge (Annemasse)

Hackathon Alohack 6-7-8 novembre

« 36H pour réinventer le sport outdoor grâce aux nouvelles technologies »

Salon DXO Digital cross outdoor 8 novembre

Archamps

Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) 5-6-7 décembre

Paris



Pôle métropolitain du Genevois français

Bureau du 13 juillet

Attribution du marché « développement d'une expérimentation d'un service de covoiturage dynamique en temps réel sur le territoire du Grand Genève » au candidat « Covivo » pour un montant forfaitaire de 84 475 € HT.

+ d'info



www.covivo.fr
services de covoiturage
et nouvelles mobilités



Exemple d'une borne de covoiturage dynamique, ici implantée dans la commune de Les Mureaux (Yvelines). Crédit : Covoit'ici

Bureau du 14 septembre

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le développement d'une expérimentation de covoiturage dynamique en temps réel. 16 000 € HT, soit 40 % d'un montant total des dépenses liées à l'achat des panneaux ont été sollicités.



Expérimentation de covoiturage dynamique domicile-travail entre Valleiry, Viry et Bernex.

Le principe? Des bornes installées dans des endroits stratégiques, à proximité de parkings-relais (P+R) et des aires de covoiturage notamment, permettent de commander un trajet en covoiturage. Le système met en relation la personne qui souhaite covoiturer avec un chauffeur disposé à le faire sur un trajet donné.

Adoption d'une convention entre le Pôle métropolitain et Annemasse Agglo concernant la participation financière du Pôle métropolitain (à hauteur de 20 000 € TTC) pour l'organisation du Salon des Métiers de l'Humanitaire du Grand Genève.

Demande de subvention auprès du Syndicat mixte d'aménagement du Genevois (SMAG), pour chaque événement organisé par le Pôle Métropolitain en 2018 et 2019 dans les locaux du Centre de conventions d'Archamps.

Adoption d'une convention avec Annemasse Agglo pour la mise à disposition du service Archives.

Grand Genève

Retour sur le bureau du 27 septembre Projet d'agglomération – budget – calendrier

Le Projet d'agglomération 3 a suscité de nombreux échanges suite à la décision du Conseil Fédéral de la Confédération suisse d'affecter un montant de 104 millions de CHF pour financer les projets de mobilité du Grand Genève sur la période 2019 – 2022. Si trois projets majeurs portés par le Canton de Genève ont été au final réintégrés, ce résultat reste une déception pour tout le Grand Genève et pour la coopération transfrontalière. Pour rappel, les cofinancements des projets d'agglomération 1 et 2 se portaient respectivement à 186 M CHF et 204 M CHF.

Pour plus d'informations sur le Grand Genève et particulièrement sur le projet d'agglomération, consultez le [« Grand Genève mode d'emploi »](#).

+ d'info



Communiqué de presse:

Projet d'agglomération de 3^e génération : une déception pour la coopération transfrontalière

5 PROJETS DE MOBILITÉ COFINANCÉS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS :

Cofinancement Confédération (M CHF)

Pôle d'Échange Multimodal (PEM) Léman Express, de Thonon-les-Bains	6.24
PEM Léman Express, de la Roche-sur-Foron	1.10
Passerelle modes doux au-dessus des voies de chemin de fer entre Annemasse et Ambilly	1.17
Voie verte rattachée à la gare d'Annemasse depuis Ville-la-Grand et Puplinge	0.98
Aménagements modes doux rattachés au PEM de Bonneville	1.24

L'événement

28 septembre



Inauguration de la Place des particules (Cern)

Mobilité

Mobilités nouvelles Accord des intercommunalités membres

Les intercommunalités membres ont statué, par assemblées délibérantes, afin de donner leur accord à la modification des statuts du Pôle métropolitain, pour le doter de compétences en matière de promotion et de développement des mobilités nouvelles (covoiturage, autopartage, etc.) et de conseil auprès des employeurs (plan de mobilité d'entreprises, etc.). Il s'agit d'une première étape vers la mise en place d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle du Genevois français à l'horizon 2025.

Le Pôle métropolitain saisira par la suite le contrôle de légalité pour modifier ses statuts. Dès l'arrêté préfectoral, il pourra exercer la compétence mobilités nouvelles.

L'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) assure l'organisation du réseau de transport urbain sur son territoire.

Discussions entamées autour du possible lancement du projet d'agglomération 4.

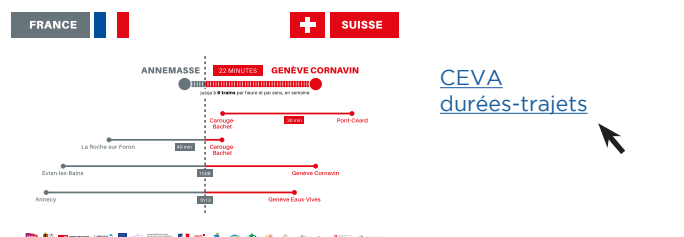
Mobilité

Détail des mesures d'accompagnement du Léman Express : démarche proposée par le Canton de Genève.



Présentation du Forum International de la Mobilité durable les 15 et 16 novembre.

Information et prise de position sur l'enquête publique liaison Machilly-Thonon.



La Place des particules est l'une des mesures déposée en 2007 par le Grand Genève, dans le cadre du projet d'agglomération 1. Il a ainsi pu bénéficier d'un financement à hauteur de 40% par la Confédération, soit 2.09 MFCH de subvention, perçue sur la partie réalisée par le Canton de Genève. Espace ouvert résolument tourné vers l'accueil des visiteurs et du public, elle offre un nouvel espace aux piétons et aux mobilités douces.

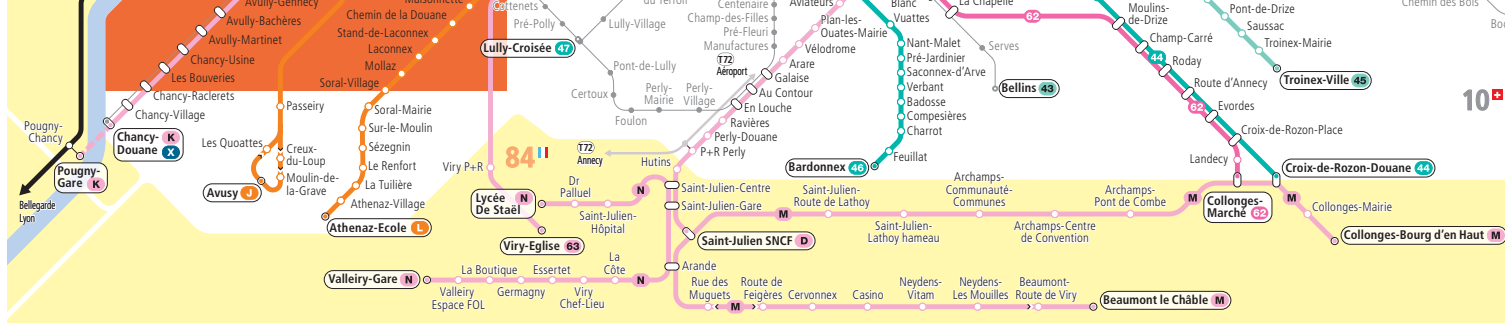


© François Soubeyrand - Agence Écomobilité



Une nouvelle compétence

La compétence mobilités nouvelles sera mise en place dès la fin de l'année 2018. Le Pôle métropolitain devient ainsi acteur du changement en mettant en place des actions et des services. Il définira une politique des transports efficiente s'appuyant sur les transports collectifs et les usages alternatifs à la voiture individuelle.



Désignation du représentant au Conseil d'administration des Transports Publics Genevois (TPG)

Conseil d'administration

16 membres des autorités publiques, dont 1 délégué du Pôle métropolitain représentant la région frontalière française et 3 délégués du personnel.

Mission du délégué

Représenter les intérêts du Genevois français. Il est invité à rendre compte de l'activité du conseil d'administration des TPG devant le Bureau du Pôle métropolitain et à opérer un bilan de mandat devant le Comité Syndical.



Décision du Comité syndical

M. Antoine Viellard a été désigné au poste de représentant de la région transfrontalière française au Conseil d'administration des TPG.

EN CHIFFRES

423 km

c'est la longueur du réseau TPG en 2014

540 000

voyageurs quotidiens

435 véhicules au sein de sa flotte (trams, autobus, trolleybus)



1959 employés (2017)

Actionnaire : État de Genève à

100%

[VIDÉO DE PRÉSENTATION](#)

Sources : site tpg.ch, wikipédia

Entrée au Capital de la SPL [Société publique locale] Ecomobilité Savoie Mont-Blanc



1^{er} janvier 2019

Création de la SPL



En exerçant la compétence mobilités nouvelles dès la fin de l'année 2018, le Pôle métropolitain doit se doter d'outils efficaces pour mener à bien ses objectifs. L'un d'eux est de renforcer son rôle de conseil et de services opérationnels en mobilité à destination des employeurs du territoire.

Une démarche qui répond notamment aux objectifs

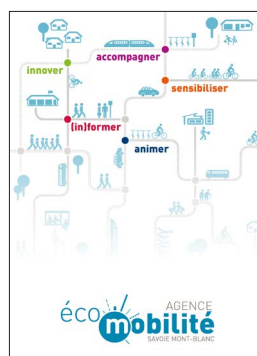
fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui oblige, à compter du 1^{er} janvier 2018, les établissements de plus de 100 salariés à mettre en place un plan de mobilité pour améliorer les déplacements de son personnel et favoriser l'utilisation des modes de transports alternatifs à l'automobile.

Le Pôle métropolitain a donc confié la mise en œuvre de plans de mobilité employeurs à l'agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc sur trois sites pilotes du Genevois français :

- Nicomatic à Bons-en-Chablais,
- Hôpital et Mairie de Saint-Julien-en-Genevois,
- Technoparc du Pays de Gex à Saint-Genis-Pouilly.

L'agence Écomobilité est une association née en 2001. Elle a décidé de faire évoluer ses statuts vers ceux de société publique locale (SPL) qui permet :

- d'assurer la continuité des missions de l'Agence Écomobilité au service des citoyens, entreprises et administrations ;
- de garantir aux collectivités une cohérence dans la gestion de l'aéromobilité coordonnée aux politiques de transport.

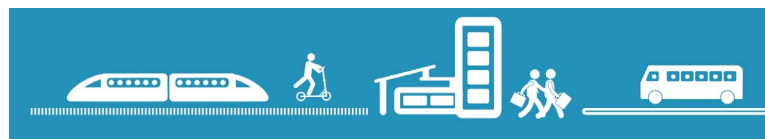


OBJECTIFS

50

plans de mobilité employeurs

dans les **3** prochaines années dans le Genevois français



Fonctionnement de la SPL Ecomobilité Savoie Mont-Blanc en chiffres

15 membres fondateurs dont le Pôle métropolitain

37 000 €

de capital réparti en 37 000 actions de 1 €

18 administrateurs dans le Conseil d'administration

10 pour représenter Chambéry Métropole Cœur des Bauges,
1 pour la Communauté d'agglomération (CA) Grand Lac,
1 pour la Communauté de communes (CC) Cœur de Savoie,
1 pour la CA Arlysère,
1 pour la CA Grand Annecy,
1 pour le Pôle métropolitain du Genevois français,
1 pour la Région Auvergne Rhône-Alpes,
2 réunis en assemblée spéciale pour le Syndicat Mixte Avant
Pays Savoyard, l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise,
le Syndicat Pays de Maurienne, la CC Rumilly Terre de
Savoie, la CC Pays du Mont-Blanc, la CC Cluses Arve et
Montagnes, la CC des Montagnes du Giffre et la CC de la
vallée de Chamonix Mont-Blanc.

54 % de la société sont détenus par Chambéry Métropole
Cœur des Bauges

5 % sont détenus par le Pôle métropolitain soit 1850 actions
sur 37 000.

Objectif de la SPL

Offrir pour le compte exclusif de ses actionnaires et sur leur territoire, des prestations pour promouvoir, sensibiliser et développer l'écomobilité et l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle.

Le projet de statuts s'accompagne d'un pacte entre actionnaires qui définit les règles de gouvernance.



Décision du Comité syndical

- Décide la création d'une Société Publique Locale dénommée Agence Ecomobilité ;
- Approuve le projet de statuts et le projet de pacte entre actionnaires joints à la présente délibération ;
- Définit la part de 5 % du capital social, soit 1850 actions sur 37 000 ;
- Autorise la participation financière du Pôle métropolitain à hauteur de 1 850 €, à imputer sur le budget 2019 de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc ;
- Approuve les principes d'organisation économique, juridique et fiscale de ladite société ;
- M. Stéphane Valli élu représentant titulaire du Pôle métropolitain du Genevois français au sein des Assemblées d'actionnaires et du Conseil d'administration de la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc ;
- M. Jean Neury élu représentant suppléant au sein des Assemblées d'actionnaires.

Plan d'actions pour désengorger le trafic aux petites douanes

Le Pôle métropolitain est engagé aux côtés du canton de Genève dans la communication du plan d'actions petites douanes, à hauteur de 25 000 € sur l'année 2018, soit 50 % du budget communication dédié.

Parmi les actions de sensibilisation :

- Réunion publique 12 juin 2018 à Valleiry
- Affichage transports TPG juin et septembre 2018
- Flyer pour la promotion des solutions alternatives à la voiture individuelle distribué dans 23 communes (13 000 exemplaires) en septembre 2018
- Mise à jour et promotion du site covoiturage-leman.org
- Compte Facebook et promotion en ligne de covoiturage-leman.org
- Action de terrain à la douane de Soral

Ces actions viennent promouvoir les solutions alternatives à la voiture individuelle, telles que les nouvelles lignes de bus transfrontalières (Viry - Confignon et Collonges-sous-Salève - Bachtet), le covoiturage, le covoiturage dynamique, les nouveaux P+R, les offres préférentielles, etc.



covoiturage-leman.org

Des avantages à portée de main

Le covoiturage vous permet d'effectuer des économies significatives par rapport à l'utilisation de la voiture seul :

- » Viry centre - Genève centre : environ 250 € de gains / mois *
- » Valleiry centre - Genève centre : environ 350 € de gains / mois *
- » Abonnement dédié au covoiturage dans les P+R genevois, qui permet de réaliser des économies sur le stationnement.
Pour plus d'informations : geneve-parking.ch
- » Tarifs autoroutiers préférentiels pour les covoitureurs.
Pour plus d'informations : atmb.com
- » Abonnement TPG pour les zones concernées (3 zones) : 92 € / mois

* Estimation sur les frais fixes et variables d'un véhicule avec 2,5 voyageurs par voiture (source : ATA)

Pour relier votre domicile à votre lieu de travail, plusieurs solutions de transports collectifs et de possibilités pour covoiturer sont possibles.
Des offres complémentaires, moins onéreuses que la voiture individuelle et souvent peu connues, se développent et peuvent être combinées.

Vous	Adapté pour vous
» Êtes habitué de la douane de Soral » Êtes automobiliste et souhaitez le rester	» Partagez votre point de départ, destination et horaires sur covoiturage-leman.org pour prendre des covoitureurs sur votre trajet
» Avez des horaires de travail fixe » Aimez lire, traiter vos mails avant d'arriver au bureau » Souhaitez faire des économies	» Bouquinez dans le bus depuis Viry Eglise jusqu'au P+R Bernex... » Souscrivez à l'abonnement Tout Genève
» Habitez Archamps » Cherchez constamment une place de parking à la ZIPLO	» Garez-vous sur le P+R de la place du Marché à Collonges-sous-Salève et empruntez les lignes 62 + D (correspondance au Bachtet de Pesay) pour aller jusqu'à la ZIPLO



Jeudi 15 nov. 2018 Centre de convention d'Archamps
Visites de terrain | Conférences | Ateliers | Exposants



Forum International de la mobilité durable

Né en 2015 d'un partenariat entre l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et Annemasse Agglo, le Forum international de la mobilité durable, soutenu par l'État Français, œuvre pour un système plus durable en trouvant les moyens concrets de répondre aux objectifs du développement durable. Il réunit des acteurs publics et privés.

Le Pôle métropolitain est associé à cet événement international, en organisant le 15 novembre les 2^{es} rencontres de la Mobilité du Genevois français au Centre de convention à Archamps, destinées à tous les acteurs de la mobilité locale (élus du territoire, entreprises, porteurs de projets, etc.).

LE FORUM

> **2015**
600 participants



Enjeux : en s'appuyant sur le développement urbain du Grand Genève, montrer comment la manière de se déplacer sur le territoire transfrontalier est repensée avec le développement d'infrastructures de transport, de modes doux, tous complémentaires et présentant une alternative à la voiture

[Programme en ligne et inscriptions \(avant le 2 novembre\)](#)

Rubrique « élu d'une collectivité du Grand Genève ».

LES RENCONTRES DE LA MOBILITÉ

> **2016**
1^{res} rencontres :
120 participants
20 partenaires-opérateurs



Enjeux : montrer les réalisations relatives à la mobilité sur le territoire du Genevois français, en lien avec la prise de compétence mobilités nouvelles du Pôle métropolitain d'ici la fin de l'année 2018 et d'identifier les leviers d'amélioration.

Journée du 15 novembre 2018

9H30- 11H30 VISITES DE CHANTIERS

- CEVA-Annemasse
- Voie verte du Grand Genève Annemasse-Ambilly-Chêne Bourg
- Travaux du tram d'Annemasse
- PC sécurité de l'ATMB-Bonneville
- Visite bus électrique TOSA-Bachet-de-Pesay

9H30-13H30 LES AGORAS DU GENEVOIS FRANÇAIS

- 10h30-11h30 Conférence de M. Stéphane SCHULTZ : « L'essor des micromobilités »
- 11h30-12h30 : Présentations de réalisations concrètes (présentations parallèles d'un quart d'heure)

12H30-13H45 BUFFET

13H45 MOT D'ACCUEIL

de M. Stéphane VALLI, vice-président Mobilité du Pôle métropolitain du Genevois français

14H-15H CONFÉRENCE

de MM. Vincent KAUFMANN : « La mobilité et les changements de comportement, quelle place des collectivités ? »
et Stéphane SCHULTZ : « Le logiciel dévore le transport, quelle stratégie pour le Grand Genève ? »

15H15-16H30 ATELIERS DE TRAVAIL

- « Comment accélérer la mise en place des projets de mobilité ? »
 - Les conditions de succès du Léman Express : quel rôle des collectivités territoriales ?
- Intervenant : Lémanis

- Réussir sa politique cyclable : l'exemple du Grand Lyon et de l'opérateur Geovelo
- Intervenants : Grand Lyon et Geovelo

- Réussir un plan de mobilité employeur : retour d'expérience et débats

Intervenants : Agence Écomobilité, employeurs (lancement et retour d'expérience)

- Comment encourager le covoiturage : retour d'expériences.
- Intervenant : COVIVO
Retour d'expérience : ATMB

16H45-17H30 RESTITUTION DES DÉBATS

Journée du 16 novembre 2018

Rencontres internationales de la mobilité durable

Vendredi 16 novembre 2018
de 9h00 à 17h30
Château Rouge, Annemasse

Échanges sur la mobilité durable et ses innovations

(voir le descriptif en ligne)

Soirée de clôture 17h30 - 21h00

- Remise des prix de l'innovation d'ATMB MOBILITÉS
de 17h30 à 19h

- Conférence
«De l'Océan à la stratosphère à l'énergie solaire» par Raphaël DOMJAN
et dédicace
de 19h00 à 21h00

Économie

Industrie du futur : partenariat et adhésion à l'association Aura Industrie 4.0



Le Pôle métropolitain du Genevois français élabore et met en œuvre une stratégie de développement économique et de formation sur l'ensemble du territoire.

L'industrie compte parmi les secteurs les plus dynamiques du territoire. Le développement et le maintien de l'activité dédié à l'Industrie du Futur, autrement appelée « l'industrie 4.0 », présente un enjeu majeur pour l'essor économique du Genevois français.

Le Pôle de compétitivité Mont-Blanc Industrie, porté par l'association Auvergne Rhône-Alpes Industrie 4.0 » [Aura Industrie 4.0], aux côtés des entreprises industrielles, met en



place un label « Mont-Blanc Excellence Industries ».

« Le label Mont-Blanc Excellence Industries permet d'identifier des entreprises dynamiques, engagées dans une démarche structurée et intégrant les enjeux de l'industrie du futur. »

Étant donné l'impact attendu en termes de nombre d'entreprises accompagnées et le rayonnement voulu par un tel label, le Pôle métropolitain a été sollicité pour adhérer et apporter un soutien financier aux côtés du Grand Annecy et de la Communauté Cluses Arve et Montagne (CCAM).

Objectif

42 entreprises labellisées par année.

Montant de la subvention annuelle 2018, 2019, 2020 :

42 000 €

Qui est AURA Industrie 4.0 ?

AURA Industrie 4.0 est une association qui fédère les compétences des partenaires technico-économiques du territoire pour accompagner et accélérer la croissance des entreprises dédiées aux secteurs :

- du décolletage,
- de l'usinage,
- de la mécanique de précision et de la mécatronique.

Elle a pour ambition de :

- devenir un territoire de référence d'excellence dans cette filière ;
- développer la compétitivité mondiale des entreprises industrielles en les amenant vers la co-traitance, la diversification sectorielle et le développement de produits propres ;
- aider et accompagner les entreprises industrielles du territoire à se développer par l'innovation, la conquête des marchés à l'export et l'amélioration de leurs performances.

Mont-Blanc Excellence Industries ?

Ce Label est un outil pour renforcer la compétitivité des entreprises industrielles du territoire et promouvoir celles-ci. Il permet un audit systémique de 360° de l'entreprise, afin d'accélérer le développement de celle-ci vers l'Industrie du Futur.

Ce label permet aussi de créer une dynamique collective d'excellence et renforcer leur reconnaissance sur la scène nationale et internationale.

L'industrie au cœur du Genevois français

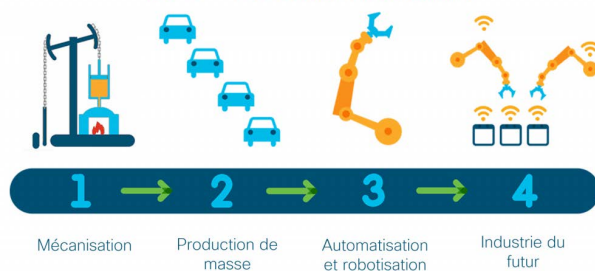
Ce secteur compte parmi les secteurs les plus dynamiques du territoire et constitue le principal secteur en termes de création de valeur ajoutée. Il représente 36,5% des entreprises du Genevois français et pèse pour plus de 41,5% de la richesse créée. 25% de l'emploi salarié privé travaillent dans l'industrie et les services à l'industrie.



Décision du Comité syndical

- Approuve la convention de partenariat entre le Pôle métropolitain, Grand Annecy, la Communauté de communes Arve et Montagne et l'association AURA Industrie 4.0 pour la mise en place du programme Label Mont-Blanc Excellence ;
- Autorise le versement d'une subvention de 42 000 € à AURA Industrie 4.0, pour le soutien au dispositif « Label » selon les modalités fixées par la convention de partenariat ;
- Adhère à l'association AURA Industrie 4.0 ;
- M. Marin Gaillard, élu en qualité de représentant du Pôle métropolitain du Genevois français au sein du Conseil d'administration d'AURA Industrie 4.0.

La 4^{ème} révolution industrielle



Culture



Salon du Livre du Grand Genève

La société d'histoire La Salévienne s'est donnée depuis plus de 30 ans pour objectif d'offrir au plus grand nombre de personnes les moyens de mieux connaître l'histoire et l'évolution du territoire sur lequel ils vivent.

Cette société d'histoire est un acteur reconnu du Grand Genève et a développé de nombreux projets et partenariats avec les acteurs institutionnels. Elle a notamment élaboré les deux Atlas historiques du Grand Genève (2015 et 2017) qui ont fait l'objet de conventions avec l'ARC Syndicat mixte (ancien nom du Pôle métropolitain du Genevois français).



18 novembre 2018
dans l'enceinte
de la Chartreuse
de Pomier
à Présilly



Décision du Comité syndical



Attribution une participation financière de 1 500 € à la société d'histoire La Salévienne pour l'organisation de l'édition 2018.

> 2016

1^{er} salon du Livre
du Grand Genève

+ 1000 personnes

Communiqués de presse à télécharger

17 octobre 2018

Engorgement des petites douanes du sud du canton : Action de sensibilisation au covoiturage

14 septembre 2018

Projet d'agglomération de 3^e génération : une déception pour la coopération transfrontalière

14 septembre 2018

Une étude de la Banque de France témoigne d'une économie fortement industrialisée et d'un dynamisme économique atypique

14 septembre 2018

Diagnostic économique par la Banque de France

31 août 2018

Labellisation du 1^{er} « campus des métiers » transfrontalier à Annemasse



Retrouvez tous les autres communiqués de presse sur le site du Pôle métropolitain.

Directeur de la publication : Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français
Directeur de la rédaction : Sébastien Jerdelet
Réalisation : Frédéric Bessat, Louise Flattet, Sébastien Jerdelet, Thomas Linchet, Marion Pesenti
Rédaction et mise en page : agence BeVerb, www.beverb.fr
Pôle métropolitain du Genevois français | Clos Babuty | 27 rue Jean Jaurès, 74100 Ambilly
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05 | genevoisfrancais.org | info@genevoisfrancais.org

Retrouvez toute
l'actualité du
Pôle métropolitain
du Genevois
français sur linkedIn

